

Les appareils de protection respiratoires filtrants

EN 136	Masques complets
EN 140	Demi-masques
EN 14387/A1	Appareils de protection respiratoire - Filtres antigaz et filtres combinés (remplace les normes EN14387 / EN 372 / EN 141 / EN 371)
EN 143/A1	Appareils de protection respiratoire - Filtres à particules (remplace la norme EN 143)
EN 148-1/2/3	Appareils de protection respiratoire - Filetages pour pièces faciales
EN 149 : 2001+A1 : 2009	Demi-masques filtrants contre les particules (remplace la norme EN 149)

	Type d'aérosols	Limite
Classe 1 (P1 ou FFP1)	Particules solides grossières sans toxicité spécifique	4 x VME*
Classe 2 (P2 ou FFP2)	Aérosols solides et/ou liquides indiqués irritants ou dangereux	10 x VME*
Classe 3 (P3 ou FFP3)	Aérosols solides et/ou liquides toxiques	Avec demi-masque : 50 x VME* Avec masque complet : 200 x VME*

* VME : Valeur Moyenne d'Exposition

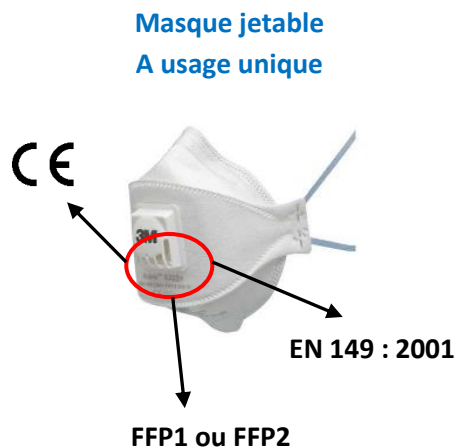
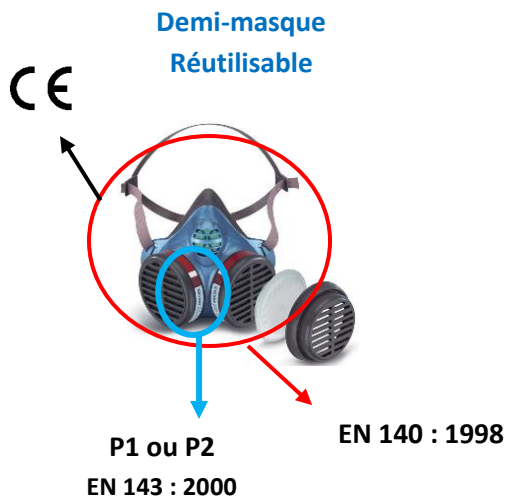
La protection des voies respiratoires



Inhalation de poussières

Masques pour exposition aux poussières sans effets spécifiques (découpe de matériaux, ponçage, balayage, évacuation de gravats) :

Informations principales à vérifier avant achat :



Utilisation :



Source : INRS (ED6169)

Utilisation :

Demi-masque Réutilisable

- Choisir les cartouches de type P1 ou P2
- Nettoyer régulièrement le demi-masque (eau + savon)
- Changer dès que nécessaire les cartouches (ne pas les nettoyer)
- Bien ajuster le demi-masque anti-poussières sur le visage
- Ranger le demi-masque dans un endroit à l'abri de la poussière en fin d'utilisation

Masque jetable A usage unique

- Choisir un masque FFP1 ou FFP2
- Choisir un masque avec soupape (plus confortable)
- Jeter le masque à la fin de la journée (usage unique)
- Bien ajuster le masque anti-poussières sur le visage



Source : INRS (ED6168)